



Comment faire ma licence ?

Tutoriel pour ne manquer aucune étape.

Document destiné uniquement à l'usage des licenciés de l'Union Sportive Néracaise

©2019 Union Sportive Néracaise - Utilisation, modification ou reproduction interdite sans accord.

Présentation.

- Le nouvel outil mise en place à partir de la saison 2017-2018 par la Fédération Française de Rugby implique désormais chaque joueur, dirigeant dans le processus de renouvellement de sa licence.
- Chaque joueur(se) recevra un mail intitulé « *Demande d'affiliation à la FFR* ». Ce mail sera envoyé automatiquement dès que le club aura en amont choisi de transmettre une demande de renouvellement individuelle.



Fiche de Renseignements

Affilié à la F.F.R

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe : Masculin Féminin

Ces informations sont garantes de votre affiliation à la FFR. Elles doivent être rigoureusement identiques aux justificatifs d'identité. Tout dossier non conforme sera refusé et nécessitera la reprise de la procédure d'affiliation depuis le début.

Lieux de Naissance :

N° Sécurité Sociale :

Code Postal de naissance :

(Pour les personnes nées à l'étranger le code postal est 99000)

Coordonnées :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

Téléphone :

Domicile :

Portable :

EMAIL :

Autorisation CNIL : OUI NON

Les informations recueillies feront l'objet d'un traitement informatique destiné au suivi des membres affiliés à la FFR et à la gestion des licences. A ce titre, le site a fait l'objet d'une déclaration réglementaire à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL). Si vous choisissez NON, les informations ne pourront pas être utilisées à des fins commerciales, associatives ou humanitaires.

Préambule je ne suis pas déjà licencié : *Je télécharge et complète la fiche d'inscription du club.*

- Suivant ma catégorie d'appartenance, je télécharge et imprime, puis complète la fiche inscription ainsi que l'autorisation de soins en suivant le lien :
- Je joint les documents demandés, ainsi que le règlement de la cotisation et le chèque de caution.
- Je retourne le dossier **complet** au club, .

Etape 1 : Réception du mail et connexion à Oval-e 2.

- Une fois validée par le club, la demande d'affiliation arrivera sur la boîte mail de chaque licencié.
- Vous y trouverez :
- Le lien à suivre pour vous connecter à Oval-e2
- L'identifiant de connexion
- Le mot de passe de connexion
- Le type de licence



ech. dans les messages ...

Nouveau | Répondre | Supprimer | Archiver | Courriel indésirable | Ranger | Déplacer vers | Catégories | ...

Boîte de réception
Courriel indésirable

FFR
OVAL-e

Demande d'affiliation à la F.F.R.

Madame, Monsieur,

Vous recevez ce courriel car l'association **US NERACAISE** a demandé l'affiliation à la Fédération française de rugby (F.F.R.) de la personne

NOM DU JOUEUR(SE) PRENOM DU JOUEUR(SE)
Né(e) le 06/05/2000
Nationalité: France

Afin de compléter la demande, veuillez trouver ci-dessous vos identifiants de connexion à Oval-e :

Adresse Oval-e : <https://ovale2.ffr.fr/Affilies/DemandeAffiliation/Index/314027>
Identifiant : **2000051002879**
Mot de passe: **jVZtihGe-?**

La demande d'affiliation porte sur les types de licences suivantes:

Licence de joueur: Compétition
Licence éducateur / entraîneur : Non
Licence arbitre : Non
Licence dirigeant : Non

Afin que l'association ci-dessus puisse soumettre l'affiliation à la F.F.R., vous devez :

- contrôler et mettre à jour les informations personnelles ;
- prendre connaissance des informations liées à l'assurance et aux précautions relatives à la pratique du rugby (ETAPE 3 du formulaire en ligne) ;
- imprimer le modèle de certificat médical et le faire signer par un médecin (ce modèle n'apparaîtra dans le bandeau blanc, en bas du formulaire, qu'une fois l'ETAPE 3 entièrement complétée) ;
- fournir les pièces demandées et compléter les champs obligatoires (marqués d'un astérisque) ;

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire général.

Accéder à votre compte



Identifiant *

2000051002879

Mot de passe *

.....

[Mot de passe oublié ?](#)

CONNEXION

Etape 1 : Réception du mail et connexion à Oval-e 2.

- **Une fois le premier mail reçu (si ce n'est pas le cas vous rapprocher du club au 06 77 03 18 70).**
- **Suivez le lien de connexion. La fenêtre ci-après apparaîtra.**
- **Renseigner l'identifiant et le mot de passe reçu dans le mail.**
- **Cliquez enfin sur le bouton "Connexion".**

Etape 2 : Vérification des informations personnelles.

VAL-e TABLEAU DE BORD

(Ré)affiliation/Mutation d'une personne

Formulaire de (ré)affiliation / mutation à la F.F.R.

DATE DE LA DEMANDE : 01/07/2019	CLUB : 5195X - US NERACAISE	AFFILIE : 2000051002879
TYPE DE LA DEMANDE : Affiliation	COMITÉ :	DOSSIER : 2017282427A0

Les informations marquées d'un astérisque () sont obligatoires et doivent impérativement être renseignées pour valider la demande d'affiliation.*

ETAPE 1 : INFORMATIONS PERSONNELLES

Informations sur le licencié	
NOM *	<input type="text" value="NOM DU JOUEUR(SE)"/>
PRÉNOM *	<input type="text" value="PRENOM DU JOUEUR(SE)"/>
DATE NAISSANCE *	<input type="text" value="06/05/2000"/>
SEXE *	<input type="text" value="Masculin"/>
NATIONALITÉ *	<input type="text" value="France"/>

Vous devez compléter l'étape 3.

[SAUVEGARDER LES INFORMATIONS SAISIES](#)

- Lorsque vous serez connecté sur l'espace personnel, vous devrez vérifier les informations personnelles du licencié.
- *En cas d'erreur constatée dans le nom ou la date de naissance, contactez le club.*
- Défilez avec votre souris vers le bas pour poursuivre la vérification.

Etape 2 : Vérification des informations personnelles.

- Renseignez obligatoirement les champs repérés par l'icône 
- N'oubliez pas de renseigner au moins un numéro de téléphone.
- Défilez avec votre souris vers le bas pour poursuivre la vérification.
-

ETAPE 1 : INFORMATIONS PERSONNELLES

Informations sur le licencié

NOM *	<input type="text" value="NOM DU JOUEUR(SE)"/>
PRÉNOM *	<input type="text" value="PRENOM DU JOUEUR(SE)"/>
DATE NAISSANCE *	<input type="text" value="06/05/2000"/>
SEXE *	<input type="text" value="Masculin"/>
NATIONALITÉ *	<input type="text" value="France"/>

VILLE NAISSANCE *	<input type="text"/>
CODE POSTAL NAISSANCE *	<input type="text"/>

TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL	<input type="text"/>
TÉLÉPHONE PORTABLE	<input type="text"/>
TÉLÉPHONE DOMICILE	<input type="text"/>
LISTE ROUGE *	<input type="text"/>
AUTORISATION CNIL *	<input type="text"/>
EMAIL *	<input type="text" value="votre adresse e-mail"/>
CONFIRMER EMAIL *	<input type="text" value="votre adresse e-mail"/>

Vous devez compléter l'étape 3.

[SAUVEGARDER LES INFORMATIONS SAISIES](#)

Etape 2 : Vérification des informations personnelles.

- Si le licencié est mineur, indiquez le NOM, PRENOM et qualité du tuteur pour le joueur concerné.
- Un tuteur peut être :
 - Mère
 - Père
 - Tuteur légal
- Vous pouvez en indiquer un seul ou plusieurs à l'aide des fonctions "Retirer le tuteur" et "Ajouter un tuteur".
- Compléter ensuite la partie relative à l'adresse du licencié.

The screenshot shows a web form with the following sections:

- Top Section:** Fields for "TÉLÉPHONE DOMICILE", "LISTE ROUGE *", "AUTORISATION CNIL *", "EMAIL *", and "CONFIRMER EMAIL *".
- Tuteurs légaux:** A section with a hand icon pointing to "TUTEUR #1 *" and "TUTEUR #2". It contains two rows of input fields for "NOM DU PARENT SI MINEUR 1", "PRENOM DU PARENT SI MINEUR 1", "PERE OU MERE OU TUTEUR LEGAL", and their counterparts for "MINEUR 2". Below these are buttons for "RETIRER LE TUTEUR" and "AJOUTER UN TUTEUR".
- Adresse du licencié:** A section with a hand icon pointing to a search bar. Below it are fields for "ETAGE - ESCALIER - APPARTEMENT", "IMMEUBLE - BÂT. - RÉSIDENCE", "NUMÉRO ET LIBELLÉ DE VOIE *", "LIEU-DIT OU BOÎTE POSTALE", "CODE POSTAL *", "CODE INSEE", "LOCALITÉ *", and "PAYS *".

Etape 2 : Vérification du type de licence.

ETAPE 2 : SELECTIONNER LES LICENCES DÉSIRÉES

Licence de joueur ^

LICENCE *
Compétition

JOUEUR SOUS CONTRAT 1DF
Non

JOUEUR LIGUE
Non

LCA *
Non

Licence éducateur / entraîneur ^

LICENCE EDUCATEUR / ENTRAINEUR *
Non

Licence arbitre ^

La licence d'arbitre ne doit pas être demandée pour les joueurs en capacité d'arbitrage. Merci de cocher L.C.A dans la qualité de joueur.

LICENCE ARBITRE *
Non

Licence dirigeant ^

LICENCE DIRIGEANT *
Non

ETAPE 3 : VALIDER LES MENTIONS LÉGALES ET ASSURANCES

Le demandeur déclare par la présente :

Vous devez compléter l'étape 3.

- Il s'agit dans cette section intitulée "Etape 2 : sélectionner les licences désirées", de seulement de contrôler le type de licence.
- Seul le club peut modifier cette section en cas d'erreur.
- Pour les joueurs, la licence de joueur est de type "Compétition" ou "Rugby éducatif" pour les moins de 14 ans.

Etape 3 : Choix et validation des mentions légales et d'assurance.

- Il s'agit de l'une des étapes les plus importantes de la demande de licence.
- Lire puis cocher les deux premiers paragraphes "Le demandeur déclare par la présente:"
- Et
- "Informations relatives aux précautions à prendre afin de pratiquer le rugby."

INDI

ETAPE 3 : VALIDER LES MENTIONS LÉGALES ET ASSURAN

Le demandeur déclare par la présente :

Certifier ne jamais avoir été qualifié à la F.F.R.
Accepter d'être domicilié au siège du club auprès duquel il est rattaché.
Accepter de se soumettre à toutes les décisions ou sanctions qui lui seraient infligées par la FFR ou un Comité Territorial en sa qualité de licencié à la FFR.
Refuser que les renseignements figurant sur le présent document soient utilisés par la FFR à des fins commerciales, associatives ou humanitaires.
Être informé qu'il possède un droit d'accès et de rectification auprès de la FFR pour les renseignements à caractère personnel le concernant (Loi informatique et liberté du 6 j

J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions de la FFR

Informations relatives aux précautions à prendre afin de pratiquer le rugby

Je reconnais avoir été informé(e) par la FFR, par mon Comité Territorial et par mon club :

3/ de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires.
4/ que lesdites garanties complémentaires proposées figurent au dos du présent document et me permettent en particulier de porter la limite des garanties de 4,5 à 6 M€ ma

Informations relatives aux assurances à prendre afin de pratiquer le rugby

PRENDRE CONNAISSANCE DES ASSURANCES ET DES OPTIONS FACULTATIVES *

ETAPE 4 : TÉLÉCHARGER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pièce à joindre au dossier (Identité)

Photo d'identité *

Sélectionner...

Vous devez compléter l'étape 3.

SAUVEGARDER LES INFORMATIONS SAISIES

ETAPE 3 : VALIDER LES MENTIONS LÉGALES ET ASSURANCES

Etape 3 : Choix et validation des mentions légales et d'assurance.

- Cliquez ensuite sur le bouton "Prendre connaissance des assurances et des options facultatives."
- Une fenêtre s'ouvrira dans laquelle vous retrouverez le formulaire d'assurances. **À LIRE ATTENTIVEMENT.**

ETAPE 4 : TÉLÉCHARGER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pièce à joindre au dossier (Identité)

Photo d'identité *

Sélectionner...

Vous devez compléter l'étape 3.

SAUVEGARDER LES INFORMATIONS SAISIES

Etape 3 : Choix et validation des mentions légalés et d'assurance.

Officiel de la F.F.R.

FRANCE
L.321-1 et suivants
code du sport
540.014H ET N° R132540.015J
NCE N° 1271

1^{er} juillet 2016
1^{er} octobre 2017

consultés au siège de la Fédération
un guide d'information relatif

de votre licence, lors de la pratique du
« Rugby Loisir »
séances d'entraînement et aussi lors des trajets
compétitions (des matches amicaux pour les pratiquants
« Rugby Loisir », des séances d'entraînement, des réunions, ou des manifestations
organisées par la Fédération ou ses organismes affiliés.

Vous êtes assuré dans le monde entier pour les garanties Responsabilité Civile, Accidents
Corporels, Défense Pénale, en France et dans les Principautés de Monaco et d'Andorre
pour la garantie Recours (sont seuls concernés les joueurs licenciés fédéraux des équipes
françaises affiliés à la Fédération à l'occasion de matches exclusivement agréés par la
FFR).

Sont exclus notamment de l'assurance :

- les accidents résultant de la pratique du ski, du bobsleigh, du skeleton, de l'ice
surfing, de l'alpinisme, des sports de combat, des sports aériens, des sports
mécaniques et de la spéléologie, du saut à l'élastique et du plongeon survenant lors
de stages de vacances organisés par la F.F.R.,
- les accidents qui sont le fait volontaire du bénéficiaire du contrat,
- le suicide ou la tentative de suicide, conscient ou inconscient et la mutilation
volontaire,
- les dommages survenues aux cours de manifestations, compétitions, courses ou
épreuves sportives y compris leurs essais soumises à une assurance obligatoire
ou nécessitant une autorisation administrative,
- les conséquences de la participation de l'assuré à des rixes, sauf en cas de légitime
défense,
- Les dommages corporels de tout assuré qui n'a pas respecté les dispositions de
l'article L.232.9 du code du sport,
- les dommages résultant de la prise volontaire de drogue, de stupéfiant ou d'un
médicament non prescrit par le corps médical,
- les dommages dus à la conduite d'un véhicule sous l'emprise d'un état alcoolique.

Pour quoi êtes-vous assuré ?

Décès

Les préjudices patrimoniaux des ayants droit de la victime sont limités de la façon
suivante :

Résultant des blessures subies au cours d'une action de jeu lors d'un match, d'un match amical ou d'une séance d'entraînement	Résultant d'un accident de trajet ou d'une quelconque autre cause survenant pendant un match, un match amical ou une séance d'entraînement (malaise cardiaque, rupture d'anévrisme...)
300.000 € + 50 % par enfant à charge (minimum 50.000 €)	50.000 € (minimum 15.000 €)

Déficit Fonctionnel Permanent de 6 à 100 %

Sont seuls indemnisés, s'ils sont médicalement reconnus, le Déficit Fonctionnel
Permanent (D.F.P.), les frais d'assistance d'une tierce personne, les frais d'aménagement
du domicile et/ou du véhicule, les pertes de revenus résultant de l'arrêt d'une activité
rémunérée (avant consolidation) ou de l'impossibilité de travailler (après consolidation), les frais futurs
suivants :

Taux D.F.P.	
de 6 à 15 %	
de 16 à 25 %	
de 26 à 39 %	
de 40 à 100 %	

Aucune indemnité n'est toutefois versée si le D.F.P. est inférieur à 6 %.

La garantie est étendue, dans les deux ans qui suivent l'accident, à la demande du
médecin de l'assureur, aux aggravations entraînant un prolongement de ce
délai la garantie ne sera pas accordée.

Le montant de la garantie « Accidents Corporels » est fixé par le contrat
sinistre, quel que soit le nombre de victimes.

Le délai de prescription de l'action est de 2 ans à compter de la date de l'accident
déficit fonctionnel permanent, de 10 ans à compter de la date de l'accident
Assurances, art. L.114-1 et L.114-2).

1.5 - Tarifs licence assurance 2016/2017

VOIR TARIFS R.G. 2016/2017

2/ ASSURANCE INDIVIDUELLE DE PERSONNE – GARANTIE COMPLEMENTAIRE FACULTATIVE MAIS RECOMMANDEE

Les indemnités réglées au titre de cette garantie « Accidents Corporels » sont
déductibles des indemnités qui vous seraient allouées au titre de la garantie
« Responsabilité Civile ».

Les indemnités sont évaluées selon le droit commun. Toutes les sommes versées ou dues
par les organismes sociaux, les tiers tenus à indemnisation et par tout organisme
intervenant dans l'indemnisation des préjudices assurés viennent en déduction de chacune
des indemnités décrites ci-dessous.

**Descendre avec le
 curseur pour
poursuivre la
lecture et accéder
aux options
d'assurance
facultative.**



Etape 3 : Choix et validation des mentions légalés et d'assurance.

2	75.000	15.000	200.000	300.000	400.000	1.500.000
3	100.000	20.000				

Tarifs

Option	Prime T.T.C. selon la catégorie de licenciés (€)					
	Officiel de match Dirigeant	Joueur(se) 18 ans et +	Joueur(se) -18 ans	Joueur -16 ans	Joueuse -15ans	Joueur(se) école de rugby
1	60	100	40	30		10
2	70	110	50	35		15
3	80	120	60	40		20

2.2 Indemnités journalières (suite à une perte de salaire réelle)

Une franchise de 30 jours est applicable. La durée de la garantie est de 365 jours comptés à partir de la date du 1^{er} arrêt de travail.

Option	Montant maximum journalier (€)	Prime T.T.C (€)
1	40	350
2	80	600

Une fois arrivé en bas du document, cocher la première phrase intitulée « Je reconnais avoir lu et pris connaissance des informations figurant dans la notice d'assurance.

**Assurance complémentaire :
Choisir Option 1
Ou Option 2
Voir le détail sur la prochaine page de cette présentation.**

- Garantie Accidents Corporels :**
- **Assurés sociaux** : 150 % des tarifs conventionnés de la Sécurité Sociale en vigueur à la date du remboursement.
 - **Non assurés sociaux** : 200 % des tarifs conventionnés de la Sécurité Sociale en vigueur à la date du remboursement.
 - **Les frais de prothèse dentaire** : sont limités à 500 € par dent fracturée et de 2.500 € par accident.
 - **Les frais de chambre individuelle** : sont pris en charge en cas d'intervention de la Sécurité Sociale ou d'un organisme similaire.
 - **Les frais de transport en ambulance** : 35 % des frais dans la limite de 500 €.
 - **Les frais d'optique pour les arbitres** : sont limités à 400 € en cas de bris de lunettes.

Je reconnais avoir lu et pris connaissance des informations figurant dans la notice d'assurance

Assurances complémentaires

Option 1 : Je décide de souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées et je remplis les formalités correspondantes

Option 2 : Je décide de ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées, en toute connaissance de cause

ANNULER

VAL

Etape 3 : Choix et validation des mentions légales et d'assurance.

- Cette partie du document indique le montant des cotisations POUR LA SAISON en cas de souscription à l'assurance complémentaire proposée par le CGA Rugby.
- Si vous décidez d'y souscrire, établir un chèque en fonction du montant de l'option suivant la catégorie d'âge du licencié concerné par la demande, à l'ordre de CGA Rugby et le déposer au club.

« Responsabilité Civile ».

Les indemnités sont évaluées selon le droit commun. Toutes les sommes versées ou dues par les organismes sociaux, les tiers tenus à indemnisation et par tout organisme intervenant dans l'indemnisation des préjudices assurés viennent en déduction de chacune des indemnités décrites ci-dessous.

2.1 - Garanties complémentaires en cas de décès ou de Déficit Fonctionnel Permanent :

Décès

Les préjudices patrimoniaux des ayants droit de la victime sont limités selon le tableau ci-dessous.

Déficit Fonctionnel Permanent

Sont seuls indemnisés, s'ils sont médicalement reconnus, le Déficit Fonctionnel Permanent, les frais d'assistance d'une tierce personne, les frais d'aménagement du domicile et/ou du véhicule, les pertes de revenus résultant de l'arrêt d'une activité rémunérée (avant consolidation) ou de l'impossibilité d'exercer une quelconque activité rémunérée (après consolidation), les frais futurs, le tout dans les limites des montants suivants :

Montants des garanties complémentaires proposées qui s'ajoutent aux limites prévues dans la garantie de base

Option	Limite en cas de décès (€)		Limite en cas de Déficit Fonctionnel Permanent (€)			
	Action de jeu	Autres circonstances	6 à 15 %	16 à 25 %	26 à 39 %	40 à 100 %
1	50.000	10.000	200.000	300.000	400.000	1.500.000
2	75.000	15.000				
3	100.000	20.000				

Tarifs

Option	Prime T.T.C. selon la catégorie de licenciés (€)					
	Officiel de match Dirigeant	Joueur(se) 18 ans et +	Joueur(se) -18 ans	Joueur -16 ans	Joueuse -15ans	Joueur(se) école de rugby
1	60	100	40	30	10	
2	70	110	50	35	15	
3	80	120	60	40	20	

2.2 Indemnités journalières (suite à une perte de salaire réelle)

Une franchise de 30 jours est applicable. La durée de la garantie est de 365 jours comptés à partir de la date du 1^{er} arrêt de travail.

Option	Montant maximum journalier (€)	Prime T.T.C (€)
1	40	350
2	80	600
3	160	850

LES INSCRIPTIONS SONT RECUES AU CLUB

- votre rapatriement médical,
- la présence à votre chevet d'un membre de votre famille suite à une hospitalisation

• le rapatriement du corps en cas de décès, en France ou dans un pays limitrophe.

Etape 3 : Choix et validation des mentions légales et d'assurance.

- Une fois votre choix terminé, cliquez sur le bouton "VALIDER" en bas de la fenêtre.

- Vous reviendrez alors dans la demande de licence afin de poursuivre celle-ci.

Option	Prime T.T.C. selon la catégorie de licenciés (€)					
	Officiel de match Dirigeant	Joueur(se) 18 ans et +	Joueur(se) -18 ans	Joueur -16 ans	Joueuse -15ans	Joueur(se) école de rugby
1	60	100	40	30	10	
2	70	110	50	35	15	
3	80	120	60	40	20	

2.2 Indemnités journalières (suite à une perte de salaire réelle)

Une franchise de 30 jours est applicable. La durée de la garantie est de 365 jours comptés à partir de la date du 1^{er} arrêt de travail.

Option	Montant maximum journalier (€)	Prime T.T.C (€)
1	40	350
2	80	600
3	160	850

LES INSCRIPTIONS SONT RECUES AU CLUB



Courtier Gestionnaire : Centre de Gestion Administratif Rugby
51 avenue Hoche 75405 PARIS CEDEX 08
S.A au capital de 264.000 € Siret Paris B 379 429 756
N° ORIAS 07 022 402

Pour les opérations de courtage d'assurances, garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L.530-1 et L.530-2 du code des assurances.

FIDELIA ASSISTANCE

Société anonyme au capital de 12.571.744 € entièrement libéré
Entreprise régie par le Code des Assurances – R.C.S. Paris B 377 768 601
Siret 377.768.601.00017 – NAF 6512Z
27 quai Carnot 92212 SAINT-CLOUD CEDEX

GMF ASSURANCES

Société anonyme au capital de 181.385.440 €
Entreprise régie par le Code des Assurances
R.C.S. Paris B 398.972.901 NAF 6512Z
148 rue Anatole France 92597 LEVALLOIS-PERRET Cedex

ANNULER

VALIDER



Etape 4 : Téléchargement des pièces justificatives.

- Afin de poursuivre cette étape, vous devrez préparer les documents suivants :

Photo d'identité du joueur(se).

Justificatif d'identité du joueur(se) : carte d'identité ou passeport ou livret de famille sont acceptés.

Autorisation de soin en cas d'accident (à télécharger depuis Oval-e 2).

Certificat médical de non contre-indication à la pratique du rugby (à télécharger depuis Oval-e 2).

ETAPE 4 : TÉLÉCHARGER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pièce à joindre au dossier (Identité)

Photo d'identité *

Sélectionner...

Justificatif d'identité ou photocopie
du passeport *

Sélectionner...

Autorisation de soin en cas
d'accident

Sélectionner...

Certificat Médical (formulaire papier)

Ce certificat peut être imprimé à partir du bandeau blanc ci-dessous. Il est disponible à l'impression uniquement après que l'affilié ait entièrement complété l'ETAPE 3. Pour rappel, une fois imprimé et signé par le médecin et l'affilié, l'original du Certificat Médical doit être remis au Club.

Certificat médical de non contre-
indication à la pratique du rugby *

Sélectionner...

ETAPE 5 : DOSSIER MÉDICAL

Votre dossier ne requiert aucune pièce médicale complémentaire.

Etape 4 : Téléchargement des pièces justificatives.

Où trouver l'autorisation de soins et le certificat médical ?

Documents à télécharger

- [Autorisation de soins](#)
- [Clearance World Rugby](#)
- [Conditions d'Assurances](#)
- [Doc. Médical - Licence Arbitre](#)
- [Doc. Médical - Licence Comp. de 40 A 44 ans](#)
- [Doc. Médical - Licence Comp. de 45 A 49 ans](#)
- [Doc. Médical - Licence Comp. de 50 ans et plus](#)
- [Doc. Médical - Licence Rugby Loisir](#)

Le formulaire peut être vérifié par votre Club.

SAUVEGARDER LES INFORMATIONS SAISIES

TÉLÉCHARGER LE CERTIFICAT MÉDICAL

Les deux documents « Autorisation de soins » et le « Certificat Médical » à télécharger en bas du formulaire de demande de licence comme indiqué sur la capture d'écran ci-dessus.

Etape 4 : Téléchargement des pièces justificatives.

- Lors du téléchargement de la photo d'identité l'outil de cadrage apparaîtra dans la fenêtre.
- Vous devrez cadrer la photo comme sur l'exemple ci-contre.
- Une fois l'opération terminée, cliquez sur "Enregistrer la photo". Un message de validation apparaîtra en bas de page.

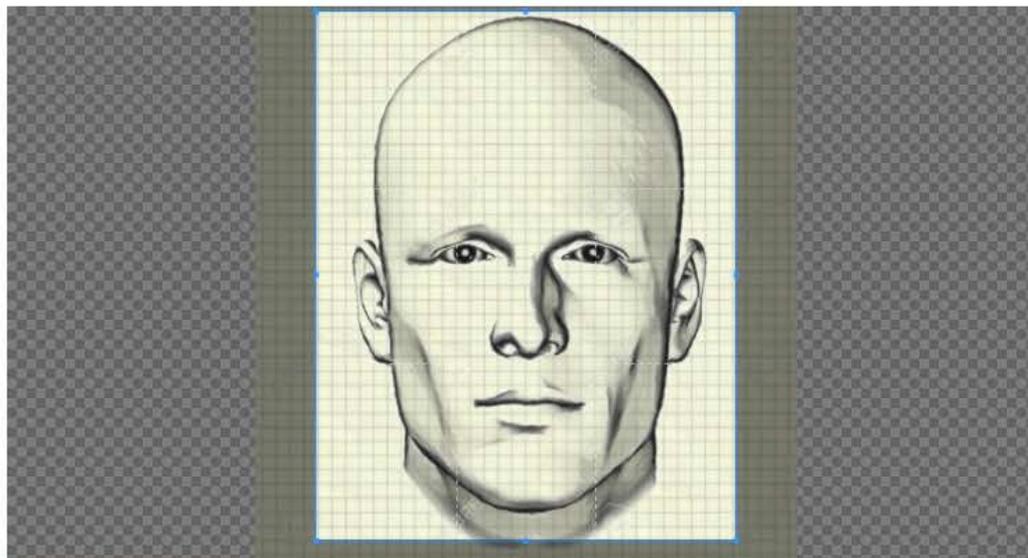
Photo d'identité *

Photo d'identité *

Sélectionner...



19694348-Croquis-du-personnage...



ENREGISTRER LA PHOTO

Sélectionner...

Sélectionner...

Autorisation de soin en cas
d'accident

Le formulaire peut être vérifié par votre Club.

SAUVEGARDER LES INFORMATIONS SAISIES

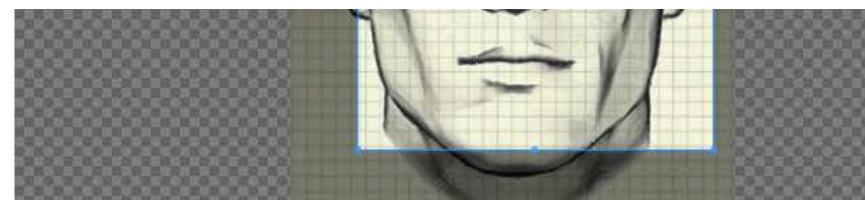
TÉLÉCHARGER LE CERTIFICAT MÉDICAL

Etape 4 : Téléchargement des pièces justificatives.

- Scannez puis ajouter **séparement** les documents : **un fichier par document** (justificatif d'identité et autorisation de soins en cas d'accident) :
- Lorsque chaque élément sera téléchargé un bandeau vert avec une coche mentionnant la mention "Terminée" apparaîtra.

Justificatif d'identité ou photocopie
du passeport *

Autorisation de soin en cas
d'accident



ENREGISTRER LA PHOTO

Sélectionner...

✓ Terminé

Capture d'écran 2017-05-06 à 17.14.23.png

Sélectionner...

✓ Terminé

Capture d'écran 2017-05-06 à 17.14.15.png

Certificat Médical (formulaire papier) ^

Ce certificat peut être imprimé à partir du bandeau blanc ci-dessous. Il est disponible à l'impression uniquement après que l'affilié ait entièrement complété l'ETAPE 3. Pour rappel, une fois imprimé et signé par le médecin et l'affilié, l'original du Certificat Médical doit être remis au Club.

Certificat médical de non contre-
indication à la pratique du rugby *

Sélectionner...

ETAPE 5 : DOSSIER MÉDICAL

Le formulaire peut être vérifié par votre Club.

SAUVEGARDER LES INFORMATIONS SAISIES

TÉLÉCHARGER LE CERTIFICAT MÉDICAL 

Etape 5 : Sauvegarde et fin de la procédure de demande de licence.

Sélectionner... ✓ Terminé

Capture d'écran 2017-05-06 à 17.14.15.png

vous. Il est disponible à l'impression uniquement après que l'affilié ait entièrement
médecin et l'affilié, l'original du Certificat Médical doit être remis au Club.

Sélectionner... ✓ Terminé

17880336_10209297836859029_8007965694416888051_o.jpg

Il s'agit de la dernière étape de votre demande.
Cliquez simplement sur le bouton « Sauvegarder les informations
saisies ».

Vous aurez à tout moment la possibilité de revenir sur votre
dossier, en utilisant les identifiants de connexion reçus dans le
premier mail.

Cette information est importante, elle vous permet de télécharger
le certificat médical, d'aller chez votre médecin, puis de l'ajouter
ensuite au dossier sans crainte de perdre l'ensemble des
informations déjà saisies.

Documents à télécharger

- ✎ Autorisation de soins
- ✎ Clearance World Rugby
- ✎ Conditions d'Assurances
- ✎ Doc. Médical - Licence Arbitre
- ✎ Doc. Médical - Licence Comp. de 40 A 44 ans
- ✎ Doc. Médical - Licence Comp. de 45 A 49 ans
- ✎ Doc. Médical - Licence Comp. de 50 ans et plus
- ✎ Doc. Médical - Licence Rugby Loisir

Le formulaire peut être vérifié par votre Club.



SAUVEGARDER LES INFORMATIONS SAISIES

TÉLÉCHARGER LE CERTIFICAT MÉDICAL

Comment savoir si ma licence est bien délivrée ?

- C'est très simple, une fois votre dossier complet, nous l'examinerons avant de le transmettre au comité compétant.
- Lorsque votre dossier sera approuvé par le comité, un mail validant l'affiliation sera adressé directement sur votre adresse e-mail.



Validation de votre affiliation à la F.F.R.

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que la demande d'affiliation au sein de l'association US NERACAISE a été validée pour la personne suivante :

NOM DU JOUEUR(SE) PRENOM DU JOUEUR(SE)
Né(e) le 06/05/2000
Nationalité: France

Elle porte sur la licence suivante:
Joueurs : Educatif

Vous pouvez accéder à tout moment à votre compte Oval-e, et y modifier les informations personnelles renseignées :

Adresse Oval-e : <https://ovale2.ffr.fr>
Identifiant : 2007021000119

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire général.

Ce document réalisé par l'**Union Sportive NERACAISE**, à pour vocation d'accompagner uniquement les personnes licenciées en son sein dans leur demande de licence.

Nous
contacter en
cas de
problème.

- Si vous rencontrez des difficultés durant l'une des étapes ci-dessus, vous pouvez soit :
- Vous rendre au club afin de compléter les parties manquantes.
- Nous contacter au **06 77 03 18 70**.

Le numéro de téléphone indiqué **EXCLUSIVEMENT RESERVÉ** aux licenciés de l'**US NERACAISE** Pour toute demande extérieure, contacter le club dans lequel est licencié le/la joueur(se) pour la saison **2018/2019**.